

# LAVAUX AIKIDŌ

L'Assouplissement des mesures sanitaires permet la réouverture de certaines activités du Dojo dès le 11 mai 2020, pour autant que toutes les mesures de protection inscrites dans ce document soient respectées par chacune et chacun. Ces mesures ont pour objectif de protéger la santé de tous.

## HYGIENE DES MAINS

- Du gel hydro alcoolique est à disposition à l'entrée du dojo et dans les vestiaires. Chaque personne qui entre dans le Dojo est tenue d'aller immédiatement se laver soigneusement les mains avec le gel hydro alcoolique.
- Le lavabo des vestiaires est équipé avec du savon liquide et des essuie-mains en papier jetable. Le Dojo s'assurera que ce matériel soit régulièrement rechargé et disponible en suffisance.
- Le bureau (canapé, bibliothèque, etc.) n'est plus accessible.

## DISTANCES

- Éviter les poignées de mains et les bises.
- Un maximum de 5 personnes par cours est autorisé dans le bâtiment (enseignant inclus).
- Une distance de 2 mètres entre chaque personne doit être respectée dans tout le bâtiment (couloir, vestiaires, escalier, salles).
- Toute pratique de contact est proscrite.
- Les élèves sont priés d'arriver au maximum 10 min. avant le cours et de garder les distances de 2 m y compris à l'extérieur du Dojo. La boîte à clé est momentanément hors d'usage.
- Au maximum une personne à la fois se trouve dans le vestiaire ou aux toilettes.
- Une seule personne à la fois peut entrer dans le bâtiment. Le suivant doit attendre que cette personne soit montée sur le tatamis avant de lui-même entrer. Les distances de 2 mètres sont toujours nécessaires.

## LES COURS

- Les instructions lors des cours et les corrections ne peuvent être données que verbalement et visuellement. À aucun moment un contact physique ne doit avoir lieu.
- L'enseignant et ses élèves sont les seuls dans la salle. Aucune autre personne (parents, public) n'entre dans la salle.
- Aucun partage de matériel n'est autorisé en cas d'utilisation d'équipements d'entraînement. Si vous avez vos armes vous n'utiliserez que celles-ci. Si non des armes vous serons attribuées dans la limite des possibilités du Dojo.
- Les éventuels équipements d'entraînement doivent être désinfectés par les enseignants avant et après l'entraînement.
- Le Dojo sera généreusement aéré 10 minutes avant et 10 minutes après chaque cours.

## **NETTOYAGE**

- Le nettoyage sera assuré par l'enseignant jusqu'à nouvel ordre.
- Les poignées de portes sont désinfectées régulièrement.

## **PERSONNES VULNÉRABLES OU ATTEINTES DU COVID-19**

- Les personnes vulnérables (plus de 65 ans ou ayant une maladie à risque) continuent à respecter les mesures de protection de l'OFSP et restent chez elles autant que possible.
- Les élèves présentant des symptômes (même légers) restent chez eux et ne sont pas autorisés à entrer dans le bâtiment. Le cas échéant, l'enseignant doit renvoyer les élèves malades chez eux et leur recommander de suivre l'(auto)isolement selon les consignes de l'OFSP (même si les symptômes sont légers).

## **INFORMATIONS**

- Ces mesures de protection sont téléchargeables sur notre site internet et affichées sur le panneau d'affichage du Dojo.
- Lavaux Aikido se réserve le droit d'intervenir en cas de comportement risqué.
- La campagne de communication de l'OFSP est affichée dans le Dojo et annexée au présent document.